



Modification #2

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE REpondre AUX QUESTIONS POSEES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS

- Q1. Au devis on dit que l'on présume qu'il y a présence de plomb dans toutes les peintures, on dit aussi de se référer aux documents pour connaître les travaux de décapage requis... doit-on prévoir du décapage ou seulement gratter et nettoyer tel que mentionné dans le tableau des finis?
- R1. **Aucun décapage n'est prévu. Les surfaces à peindre doivent être grattées et nettoyées; les débris de peinture doivent être traités comme des déchets dangereux et les travailleurs doivent prendre les précautions appropriées pour exécuter ces travaux.**
- Q2. Dans le même ordre d'idée, au devis on parle de gestion d'amiante, y en a-t-il, si oui, où et de quel type?
- R.2 **Il n'y a pas d'amiante dans le bâtiment.**
- Q3. Si la nouvelle vacation de cet établissement est d'en faire la location, ne devriez-vous pas prévoir que les fenêtres soient fonctionnelles?
- R3. **La remise en état du mécanisme d'ouverture des fenêtres à guillotine est prévu au point 1.1.2 de la section 08 61 00.**
- Q4. Dans le même ordre d'idée, les contrefenêtres deviennent inutiles, elles ne peuvent être en place lorsque les clients l'occupent et pas très utile des remettre hors saison étant donné que le bâtiment n'est pas isolé...
- R4. **De nouvelles contrefenêtres doivent être fournies et installées, pour rétablir l'aspect d'origine de la maison.**
- Q5. Système de traitement des eaux usées et système d'alimentation pour l'eau n'apparaissent pas aux plans et la plomberie est capée du côté intérieur du bâtiment, ne serait-il pas mieux de prévoir les raccordements future à l'extérieur des fondations.
- R5. **Comme la localisation du puits et de l'installation septique est inconnue pour l'instant, nous ne pouvons déterminer l'endroit où faire sortir les conduits. Lorsque ces informations seront connues, des ajustements pourront être faits, s'il y a lieu, à l'intérieur de la maison, afin d'optimiser la longueur des raccordements extérieurs.**
- Q6. Nous aimerions savoir en quoi le drainage et évent des appareils est fait (ABS pour PVC DWV)?
- R6. **En DWV, tel que précisé à la section 22.13.18, point 2.01**
- Q7. Est-ce que les alimentations en eau des appareils doivent être isolées?
- R7. **Oui, pour des raisons acoustiques, et tel que précisé à la section 23 05 05, point 3.06, .9**
- Q8. J'aimerais savoir si les persiennes mentionnés dans la section 08 90 00 du projet en titre, sont les notes M13 à la page A21 et la note M10 à la page A40?
- R8. **Oui, il s'agit bien des persiennes mentionnées à la note M13 de la page A21 et à la note 10 de la page A40.**

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

Une copie signée de cet addenda doit accompagner chaque soumission. Si votre offre a déjà été soumise svp signer et faxer la modification ainsi que toute autre modification à l'appel d'offres à ce bureau avant la clôture de la soumission. Télécopieur : (418) 649-6971.